

Tout commence en Nouvelle-France

John Willis

Number 44, Winter 1996

Les plaisirs de la table

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8551ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Willis, J. (1996). Tout commence en Nouvelle-France. *Cap-aux-Diamants*, (44), 54–54.

Tout commence en Nouvelle-France

Il peut sembler paradoxal d'affirmer que ce sont les Français qui ont jeté les fondements du système postal canadien, quand on considère qu'aucun système postal officiel n'a été établi au Canada avant que la Nouvelle-France ne soit cédée à l'Angleterre en 1763. En effet, l'échange de correspon-

LA NOUVELLE-FRANCE, QUELQUES POINTS DE REPÈRE



Carte par Andrée Héroux.

dance à des fins administratives, commerciales ou personnelles était devenu chose courante en Nouvelle-France dès le XVII^e siècle. Par exemple, Marie de l'Incarnation était de ces personnes qui entretenaient une correspondance assidue avec leurs parents et amis restés en France. Les lettres circulaient par bateau entre Québec, Louisbourg, la France et, parfois, les Antilles françaises. À partir du mois d'août, et jusqu'au mois d'octobre, les envois postaux connaissaient une poussée d'activité, puisque les correspondants faisaient des pieds et des mains pour s'assurer que leurs missives allaient bel et bien être à bord, à temps pour le prochain départ.

Lorsqu'un navire transportant du courrier arrivait à Québec au printemps et à l'été de l'année suivante, c'était tout un événement. Il arrivait souvent que des colons, empruntant la première barque ou le premier canot disponible, ramaient pour aller au-devant des navires afin de cueillir au plus tôt les nouvelles «fraîches» en provenance de la mère

patrie. Certains habitants de Québec — les marchands surtout — craignaient alors que ces impatients ne profitent de l'occasion pour intercepter du courrier qui ne leur était pas destiné et se mettre le nez dans les affaires privées des autres. En 1732, l'intendant Hocquart promulgua un décret qui établissait les règles à suivre pour le débarquement du courrier en provenance d'outre-mer. Le décret enjoignait les capitaines de transporter le courrier jusqu'à bon port où, possiblement, on devait le débarquer à un endroit spécialement désigné pour la réception des lettres. Cette mesure, de même que la ferveur qu'elle voulait contenir, démontre toute l'importance que l'on accordait à la livraison du courrier, tant du côté des autorités que parmi les colons.

L'immensité territoriale de la colonie et, d'un point de vue européen, sa relative désolation n'étaient rien pour favoriser la circulation du courrier. Dans certains coins de la Nouvelle-France, on ne recevait du courrier que très rarement... ou même jamais. En 1699, partis explorer le Mississippi, les membres de l'expédition de d'Iberville découvrirent par hasard, soigneusement dissimulée dans le creux d'un tronc d'arbre, une lettre adressée à La Salle quatorze ans auparavant! Il va sans dire que La Salle n'en vit jamais la couleur puisqu'il mourut en 1687. Il n'était pas rare que des lettres en provenance des régions intérieures du continent (par exemple, des missions huronnes des environs de la baie Georgienne) arrivent à Québec trop tard à l'automne — après le départ des navires — même si elles avaient été expédiées dès la fonte des glaces, en avril ou en mai.

Sans doute que la rigueur des hivers a fait obstacle à la communication écrite, en particulier pour les habitants de la vallée du Saint-Laurent. Étant donné que le fleuve est bloqué six mois par année, l'une des façons d'expédier du courrier vers l'Europe consistait à l'acheminer par la terre ferme jusqu'en Acadie, où il était chargé sur des navires en partance pour l'Europe. Dans les années 1670, on se mit à rechercher un itinéraire qui permettrait de relier par voie de terre Québec et Pentagouët, un poste français établi sur la côte de l'actuel état du Maine. C'est à la suite de ces explorations que les Français (et plus tard les Britanniques) allaient exploiter le portage du Témiscouata pour le transport du courrier jusqu'aux rives de l'Atlantique. En 1698, un projet audacieux fut proposé, qui consistait à transborder marchandise, passagers et courrier par l'isthme de Chignecto. Les navires français se rendraient, en contournant la pointe sud de l'actuelle Nouvelle-Écosse, jusqu'au fond de la baie de Fundy. De là, les marchandises et

les passagers seraient transportés pour franchir l'isthme et finalement atteindre le golfe du Saint-Laurent où des vaisseaux canadiens les attendraient. Le promoteur de cette idée voyait dans son projet un avantage capital : la responsabilité de la portion la plus périlleuse de l'itinéraire, c'est-à-dire la traversée du golfe du Saint-Laurent, était ainsi transférée aux vaisseaux et aux équipages locaux, naturellement plus habitués à naviguer dans ces eaux intérieures. Peut-être était-il tout à fait normal, en cet âge des grands empires que les habitants des colonies se plient aux exigences de leurs dirigeants métropolitains et s'acquittent des basses besognes nécessaires au développement de leur territoire d'appartenance.

Par ailleurs, malgré l'interruption saisonnière des communications postales transatlantiques, vers la fin du XVII^e siècle, les colons de la Nouvelle-France commencèrent à recevoir des nouvelles de l'Europe par l'intermédiaire des colonies britanniques établies plus au sud. Les rumeurs de guerre ou d'armistice qui circulaient à l'avant-poste de Fort l'Orange (aujourd'hui Albany dans l'État de New York) parvenaient en effet jusqu'en Nouvelle-France. Ainsi, il arrivait que l'intendant apprenne une nouvelle de quelqu'un qui la tenait d'une autre personne qui, elle-même, l'avait apprise de la bouche d'un voyageur qui était passé par Fort Orange. En 1694, Frontenac, alors gouverneur de la Nouvelle-France, fit parvenir à Versailles, via Boston, une missive « pour vous rendre compte succinctement de ce qui s'est passé de plus considérable en ce pays depuis le départ des vaisseaux... » L'itinéraire choisi par le gouverneur pour envoyer sa lettre, c'est-à-dire en la faisant passer par un port britannique, semble d'autant plus invraisemblable qu'à ce moment-là, la France et l'Angleterre étaient en guerre! Bien qu'hésitante au début, cette pratique de faire transiter le courrier outre-Atlantique par New York et d'autres ports de la Nouvelle-Angleterre devint bientôt une caractéristique majeure du système postal canadien, et qui persista même durant une bonne partie du XIX^e siècle. Quand on pense que c'est avec les Français que tout a commencé! ♦

Ce texte fait partie d'une exposition préparée conjointement par le Musée national de la poste du Canada et le Musée de la poste à Paris. L'exposition s'intitule «France Canada : Trois siècles de relations épistolaires». Elle ouvre d'abord à Toronto, en juin 1996 (Capex), et visitera, successivement, les villes de Paris et de Hull (au MCC) au cours de l'année 1996-1997.

John Willis
Musée national de la poste du Canada